



Atelier de restitution des travaux sur l'indication géographique Ylang-ylang des comores

MORONI, COMORES

15 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Projet AfrIPI, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Office de l'Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle (EUIPO)

AfrIPI soutient l'enregistrement des indications géographiques dans les États membres de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

Le projet «**Droit de Propriété Intellectuelle et Innovation en Afrique**» (AfrIPI) en appui à l'**Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)**, organise le **15 septembre 2023, à Moroni**, Comores, un atelier de restitution des travaux sur l'indication géographique Ylang-Ylang des Comores.

Cet atelier, organisé par le Projet AfrIPI, avec le soutien du Bureau de l'Union européenne aux Comores, du projet AFIDEV et de la Structure Nationale de Liaison avec l'OAPI, sera honoré de la présence du Secrétaire général du ministère de l'agriculture des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux en marge de l'enregistrement de l'indication géographique Ylang-Ylang des Comores et son usage effectif à long terme, des activités ont été menées sur l'orientation et la rédaction du cahier des charges des indications géographiques (IG) et sur la présentation des résultats d'une étude prospective menée par un consultant engagé par le Projet AfrIPI, ces analyses étant destinées à orienter le futur plan d'action en matière d'indications géographiques dans le cadre des futures demandes de dépôt d'IG.

Au terme de cet atelier, les acteurs devront avoir obtenu un consensus sur un certain nombre de questions cruciales pour le succès de l'IG, dont le choix du nom, le groupement de défense de l'indication géographique, mais aussi, les appuis institutionnels et techniques qui seront nécessaires au dépôt et au bon fonctionnement de l'indication géographique Ylang-Ylang des Comores.

Enfin, il convient de souligner que l'indication géographique identifie un produit, dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques, essentiellement par des éléments liés à son origine géographique. Effectivement, l'Union des Comores produit une huile essentielle Ylang-ylang d'une qualité exceptionnelle. L'excellence de cette l'huile a fait la renommée des Comores à l'échelle mondiale. C'est une filière essentielle à l'économie locale et grâce à l'indication géographique, elle sera protégée tant au niveau national qu'international.

/fin/

À propos d'AfrIPI

AfrIPI est un projet pionnier de coopération en matière de propriété intellectuelle qui engage une action conjointe entre l'UE et l'Afrique pour stimuler le commerce intra-africain et faciliter les investissements Afrique-Europe pour la croissance économique et le développement durable. Le projet est cofinancé par la Commission européenne, par l'intermédiaire de la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) et par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Il est mis en œuvre par l'EUIPO, en partenariat avec des institutions régionales et nationales Africaines, notamment la Commission de l'Union africaine (CUA), l'OAPI et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO).

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'objectif IV du plan de travail annuel de l'AfrIPI, qui se focalise sur la mise en œuvre des activités du plan de travail liées à la stratégie continentale de l'Union africaine (UA) en matière d'indications géographiques.

Pour en savoir plus sur AfrIPI, veuillez consulter le site www.afripi.org

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Monique BAGAL

Experte en indications géographiques

monique.bagal@afripi.org

Clarissa Muam Meh Zang

Chargée de communication AfrIPI

Clarissa.muam@afripi.org